



## LA BARBASTELLE D'EUROPE

*Barbastella barbastellus*  
(Schreber, 1774)

Avec sa petite tête de gargouille, ses larges oreilles anguleuses et son pelage noir comme du charbon, la Barbastelle ne ressemble à aucune autre chauve-souris de nos régions. Capable de supporter pendant plusieurs jours des températures négatives, elle est souvent citée comme une espèce rustique.

### ÉCOLOGIE

La Barbastelle est une espèce plutôt forestière fréquentant différents types de forêts, aussi bien en plaine qu'en montagne où elle peut monter jusqu'à 2000 m d'altitude. Elle peut être aussi présente dans certaines zones d'agriculture extensive ponctuées de divers boisements, ainsi que dans certains jardins proches des forêts. Au printemps et durant tout l'été, elle cherche asile dans différentes anfractuosités, presque toujours contre le bois, s'installant bien à l'abri des prédateurs, mais pas nécessairement de l'humidité. En forêt, elle dépend des arbres morts ou sénescents, notamment des vieux chênes dont l'écorce se décolle par endroits. En revanche, et contrairement à d'autres espèces forestières, elle ne fréquente que très rarement des nichoirs, sauf s'ils sont plats et étroits. Durant la belle saison, on peut également la trouver dans des bâtiments où elle recherche, comme à son habitude, un support en bois. On pourra alors la rencontrer dans une mortaise séparée de son tenon, entre une solive et un plafond, au-dessus du linteau d'une porte de grange ou derrière des contrevents ouverts. En hiver, elle peut aussi trouver gîte dans le milieu bâti, mais la plupart des individus observés dans nos régions se retranchent dans des tunnels, des casemates, de profonds abris sous roche ou dans des grottes, souvent non loin de leur entrée, sans trop craindre les courants d'air. En effet, très résistante au froid, elle peut supporter des températures proches de 0 °C, parfois même négatives durant une courte période.

En raison de sa petite mâchoire et de sa denture délicate, la Barbastelle ne consomme que de petites proies au corps tendre. Elle montre alors une prédilection pour les petits Lépidoptères, ceux-ci représentant selon les lieux d'étude 99 à 100 % des occurrences et 73 à 100 % du volume consommé

(Beck, 1995; Rydell *et al.*, 1996; Vaughan, 1997; Siero & Arlettaz, 1997). Ses victimes sont uniquement capturées au vol, très souvent au-dessus de la couronne des arbres ou juste au-dessous, et généralement avec une technique de chasse de type « poursuite aérienne » avec de temps à autre de vifs piqués vers la frondaison.



La Barbastelle d'Europe gîte fréquemment derrière les volets, comme ici à Écorans (Collonges, Ain).

## LA BARBASTELLE D'EUROPE



À l'époque des mises bas (mi-mai à fin juillet), les femelles constituent de petites colonies, souvent très mobiles et formées de sous-groupes, dont les effectifs sont rarement supérieurs à une vingtaine d'individus, du moins lorsqu'elles s'installent dans un gîte forestier. Dans les bâtiments, elles peuvent être un peu plus nombreuses et plus fidèles à leur gîte, mais pour autant qu'elles n'y soient pas dérangées, car l'espèce est assez sensible aux perturbations de toutes sortes. Les femelles donnent naissance à un ou deux jeunes, généralement vers la fin juin, qu'elles allaitent jusqu'à leur sixième semaine. Après cette période, les groupes ont tendance à se disloquer, sans doute pour aller former de tout petits harems avec les mâles. Mais dans nos régions, nous ne savons encore pas grand-chose sur les acti-

vités de l'espèce durant cette époque de l'année, sauf qu'elle n'a jamais été rencontrée sur les lieux d'essaimage du Jura. Encore faut-il préciser que la Barbastelle est une chauve-souris relativement discrète.

La littérature cite quatre Barbastelles retrouvées à plus de 100 km de leur lieu de baguage, dont un individu ayant effectué un trajet de 290 km (Reymond & Arlettaz, 1995 ; Dietz *et al.*, 2007). Cependant, ces déplacements ne sont pas suffisants pour attribuer à l'espèce de quelconques vellétés migratrices. La majorité des trajets consignés concerne, en effet, des individus ayant entrepris de petites pérégrinations locales ou des va-et-vient entre les quartiers d'été et les gîtes d'hibernation. ■

## RÉPARTITION

Contrairement à ce que nous aurions pu penser avant 2003, la Barbastelle est une espèce répandue dans le bassin genevois. En effet, jusque vers le début du siècle, elle était considérée comme une chauve-souris excessivement rare ou ne faisant que des apparitions épisodiques (GEC, 1988). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle n'a été signalée que par Fatio. Dans son ouvrage sur la « Faune des vertébrés de la Suisse », datant de 1869, cet auteur la signale dans le canton de Genève, sans toutefois mentionner son statut local, sinon qu'elle lui « semble plus rare dans la plaine qu'à la montagne ». Entre cette date et le début des années 2000, nous ne possédons pour le canton que quelques données muséales datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et quelques rares observations remontant aux années 1955, 1956 et 1966. Elle est également signalée au Salève, en 1954 par Aellen et en 1969 par Strinati, ainsi qu'au Fort l'Écluse, en 1955 par Strinati et Aellen, et dans ce même site par Rolandez dans les années 1980 (GEC, 1988).

Il ne fait presque aucun doute que la Barbastelle a toujours été présente et répandue dans le bassin genevois, du moins en ce qui concerne la période historique. Aussi sa rareté supposée jusque vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, puis sa relative abondance confirmée ces dernières années doit-elle être mise en corrélation avec l'intensification de nos recherches acoustiques et télémétriques, mais également avec la pose de filets en milieu forestier, ce qui n'avait presque jamais été fait jusqu'ici. Ainsi, depuis la découverte en 2003 d'un premier individu à Dardagny (Genève) lors d'une intervention dans une villa, sa présence a pu être détectée, en hiver comme durant toute la période estivale, dans près d'une centaine de sites du bassin genevois. ■

## STATUT DES POPULATIONS

Considérant le peu de données globales connues pour la Suisse, la Barbastelle montre dans le bassin genevois une population relativement importante. Actuellement, nous avons confirmé sa reproduction dans quatre sites du pays gessien et dans deux autres en Haute-Savoie. Mais au regard du nombre important d'observations effectuées ces dix dernières années, il est fort probable qu'il en existe d'autres, notamment en milieu forestier où ses gîtes sont plus difficiles à découvrir que dans le milieu bâti. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE	PRIORITÉ
NT	NT	1

## CONSERVATION

À court terme, la Barbastelle ne paraît guère menacée dans le bassin genevois. Toutefois, il semble important de maintenir une gestion forestière qui conserve un minimum d'arbres vieillissants, plus particulièrement ceux présentant une écorce décollée pouvant constituer des gîtes potentiels. Comme pour toutes les espèces intimement liées aux milieux forestiers et aux haies de haut vent pour chasser et se déplacer, la Barbastelle peut également bénéficier du maintien, voire de la création d'un système de connexions entre massifs, ainsi que de la mise en place de corridors biologiques sans lumière artificielle le long de lisières forestières ou de corridors boisés. ■

### DE VRAIES FRONTALIÈRES

C'est grâce au suivi télémétrique d'une femelle capturée en 2008 à la Fontaine de Pissevache, à Collex-Bossy (Genève), que le premier gîte de Barbastelle du bassin genevois a été découvert. Situé derrière un volet à Échenevex (Ain), ce gîte s'est révélé d'autant plus intéressant que 23 autres individus s'y tenaient aux côtés de la femelle équipée par nos soins d'un émetteur. Suite à cette découverte, cinq autres individus ont été capturés et équipés d'un émetteur à Laconnex dans le cadre d'un travail de master (Kuhnert, 2011). Dans un premier temps, leur suivi a permis de les retrouver dans quatre colonies différentes, toutes installées en France

dans les communes de Feigères, La Côte et Viry (Haute-Savoie), ainsi que dans celle de Péron (Ain). Mais par la suite, les animaux se sont encore déplacés dans 11 gîtes différents, tous établis en milieu bâti, dans des villas et derrière des volets ou dans des bardages. Situés entre 5,2 et 10,2 km du lieu de capture, les gîtes abritaient de 9 à 37 individus. Il est intéressant de souligner que toutes les Barbastelles ayant fait l'objet d'un suivi télémétrique chassaient sur territoire suisse mais gitaient en France. Pourquoi ce choix ? Il nous est pour l'instant difficile de l'expliquer, d'autant plus que les piémonts du Jura et du Salève ne manquent pas de belles haies et lisières propices aux insectes. Les découvertes mentionnées sont illustrées par des flèches noires sur la carte ci-contre.

## LA BARBASTELLE D'EUROPE

